

# ENGAGEMENT COUPON 2

(8-Year Coupon Note<sup>1</sup>)



**Titre de créance complexe à capital non garanti.**

**Durée conseillée d'investissement : 8 ans**

Produit éligible au compte titres et à l'assurance vie auprès de certaines compagnies d'assurance moyennant des frais variables selon les contrats.

communication à caractère promotionnel

« Engagement Coupon 2 » constitue un placement risqué alternatif à un investissement de type actions.

À l'échéance des 8 ans, l'investisseur subit une perte en capital en cas de baisse de plus de 75% de l'indice Euro Stoxx 50 (indice actions regroupant les 50 plus grandes valeurs de la zone euro - ci-après « l'indice »).

L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date de maturité.

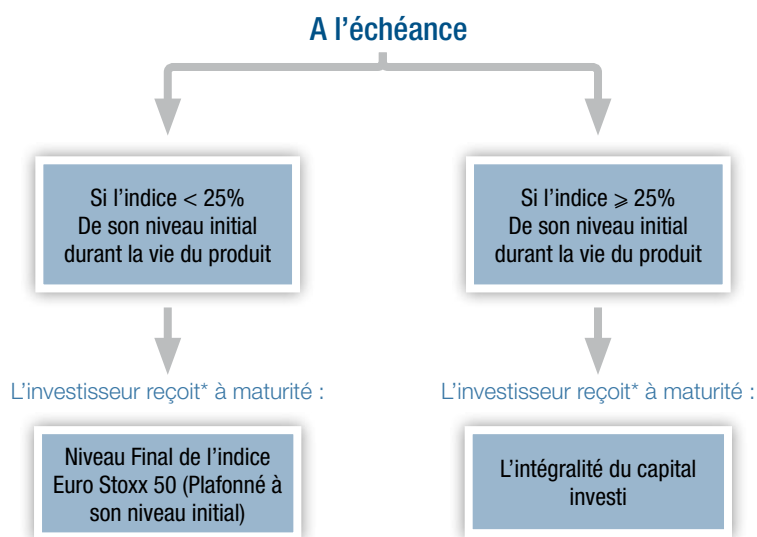
## L'investisseur reçoit\* :

**Un coupon fixe sans conditions de 5% par an**

le 21 décembre 2012 :	5%
le 23 décembre 2013 :	5%
le 22 décembre 2014 :	5%
le 21 décembre 2015 :	5%
le 21 décembre 2016 :	5%
le 21 décembre 2017 :	5%
le 21 décembre 2018 :	5%
le 23 décembre 2019 :	5%

## Fonctionnement :

La valeur initiale de l'EURO STOXX 50<sup>®</sup> est définie à la date d'observation initiale (21 décembre 2011).



L'investisseur supporte le risque de crédit de Credit Suisse (Moody's Aa1, S&P A+, Fitch AA-)<sup>2</sup>

# CREDIT SUISSE

\* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

**Merci de lire l'avertissement en dernière page**

1) Le nom en français du produit n'est pas celui utilisé dans le Prospectus. Seul le nom en anglais est utilisé dans le Prospectus.

2) Au 28 février 2011. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque mentionnés dans le Prospectus de Base et son résumé traduit en français. Les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance de ce Prospectus et des documents incorporés en référence avant de souscrire au produit.



## ENGAGEMENT COUPON 2

(8-YEAR COUPON NOTE<sup>1)</sup>)

### Principaux avantages

- Un coupon fixe de 5% par an pendant 8 ans quelque soit la performance de l'EURO STOXX 50<sup>®</sup>.
- A l'échéance, remboursement de l'intégralité\* du montant investi si l'indice n'a jamais baissé de plus de 75% pendant la vie du produit.

### Principaux inconvénients

- Perte en capital si à la date d'observation finale l'indice a baissé de plus de 75% par rapport à sa valeur initiale.
- Pas de versement de dividende des valeurs comprises dans l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes investis.
- Plafonnement des coupons annuels à 5%\*\*; l'investisseur ne profite pas de la performance positive de l'indice.
- En cas de revente des titres avant la date de maturité, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital, notamment, peut être partielle ou totale.
- L'investisseur supporte le risque de crédit de Credit Suisse AG (Moody's Aa1, S&P A+, Fitch AA-)<sup>1</sup>. Il existe un risque de perte totale dans le cas où l'émetteur deviendrait insolvable ; l'investissement n'est soumis à aucun système de garantie du capital. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité (cf. contrat d'assurance).

### Principaux termes et conditions

Emetteur	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres
Notation de l'émetteur	Aa1 (Moody's) / A+ (S&P) / Fitch (AA-) <sup>2</sup>
Période de souscription	26 septembre au 21 décembre 2011
Prix d'émission	1000,00 EUR par coupure
Commission de rachat	Néant
Montant nominal	1000,00 EUR
Date d'observation initiale	21 décembre 2011
Valeur initiale	Niveau de clôture de l'indice le 21 décembre 2011
Date d'émission	26 septembre 2011
Durée	8 ans
Dates de paiement de coupon	21 décembre 2012, 23 décembre 2013, 22 décembre 2014, 21 décembre 2015, 21 décembre 2016, 21 décembre 2017, 21 décembre 2018, 23 décembre 2019
Date d'observation finale	23 décembre 2019
Date d'échéance	30 décembre 2019
Coupon	5%
Indice sous-jacent	EURO STOXX 50 <sup>®</sup> <a href="http://www.stoxx.com">www.stoxx.com</a> Bloomberg : SX5E Index
Remboursement à l'échéance**	- Si l'indice ne baisse pas de plus de 75% par rapport à sa valeur initiale entre la date d'observation initiale et la date de fin d'observation: 100% du montant investi (= 1000 EUR) plus le dernier coupon de 5%. - Si l'indice baisse de plus de 75% par rapport à sa valeur initiale entre la date d'observation initiale et la date de fin d'observation: (valeur de clôture à la date de fin d'observation / valeur initiale) x 1000 EUR plafonné à la valeur initiale de l'indice
Cotation	Une cotation sur la Bourse de Luxembourg sera demandée; cependant aucune assurance n'est donnée qu'une telle demande sera acceptée.
ISIN	XS0659567563

<sup>1</sup>Au 28 février 2011. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement.

\* la garantie ou protection en capital n'est valable qu'à l'échéance du support, sous réserve que l'indice n'ait pas baissé de plus de 75% en cours de vie de produit et sous réserve d'absence de vente des titres, hors frais annexes et fiscalité applicable.

\*\* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

# SCÉNARIOS DE MARCHÉ\*

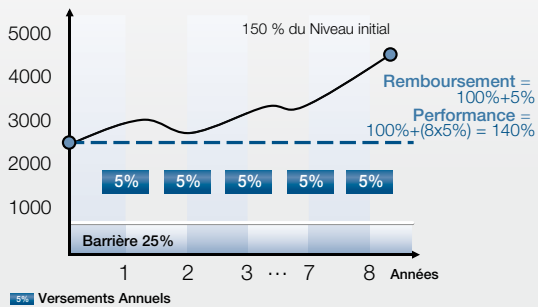
**HYPOTHÈSE : LA VALEUR INITIALE DE L'INDICE EST FIXÉE À 2500 POINTS.  
COUPON FIXE DE 5% PAR AN PENDANT 8 ANS**

Les scénarii présentés ci-dessous sont des exemples purement hypothétiques et ne constituent pas une indication quant aux performances futures du produit.

## SCÉNARIO 1 : CAS FAVORABLE

A maturité (23 décembre 2019):  
l'indice clôture au-dessus de son niveau initial

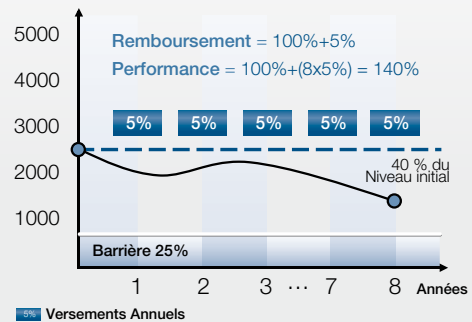
**Remboursement du produit 100% + Paiement du coupon de 5%,  
(Taux de rendement annuel\* de 5.00%, contre 5.20% pour l'indice)**



## SCÉNARIO 2 : CAS MÉDIAN

A maturité (23 décembre 2019): l'indice clôture en-dessous de son niveau initial et n'a jamais touché la barrière durant la vie du produit

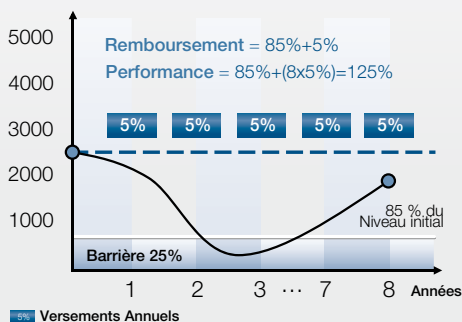
**Remboursement du produit 100% + Paiement du coupon de 5%  
(Taux de rendement annuel\* de 5.00% contre -10.82% pour l'indice)**



## SCÉNARIO 3 : CAS DÉFAVORABLE

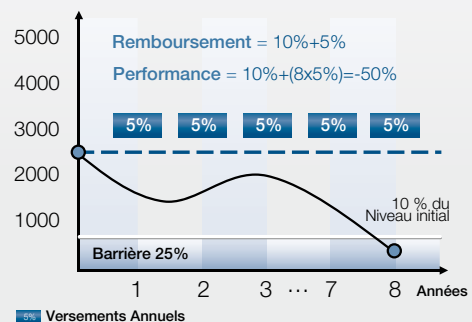
A maturité (23 décembre 2019): l'indice clôture en-dessous de son niveau initial mais a touché la barrière durant la vie du produit

**Remboursement du produit 100% \* Niveau final de l'indice +  
Paiement du coupon de 5% (Taux de rendement annuel\* de  
3.33%, contre -2.01% pour l'indice)**



**Dans le cas le plus défavorable** où l'indice céderait plus de 75% de sa valeur à la date d'observation finale, la perte en capital serait supérieure à 75% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

**(Taux de rendement annuel\* de -11.70%, contre -25.01% pour l'indice)**



\* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

● les cercles insérés dans les graphes ci-dessus correspondent aux dates d'observation



Le produit « Engagement Coupon 2 » décrit dans le présent document fait l'objet d'un Prospectus de Base approuvé par la UK Listing Authority (« UKLA ») (Royaume Uni) en date du [...] comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC et le certificat d'approbation a été adressé à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») conformément à l'article 18 de la Directive. Ce document à caractère promotionnel est établi par Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.

Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son règlement général.

#### **Avertissement lié à l'Indice**

L'Indice EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice (pour plus d'informations sur l'Indice [http://www.stoxx.com/indices/index\\_information.html?symbol=SX5E](http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX5E)).

#### **Avertissement**

**L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « risk factors » (facteurs de risque) du Prospectus de Base, ainsi que sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.**

Le Prospectus de Base est disponible gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur internet à travers le lien suivant :

[www.credit-suisse.com/structuredproducts](http://www.credit-suisse.com/structuredproducts) et doit être lu conjointement avec le résumé en français et les conditions définitives du produit disponibles sur le site internet de l'AMF (<http://amf-france.org>) ainsi que sur celui de Credit Suisse.

L'acheteur du produit « Engagement Coupon 2 » s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit « Engagement Coupon 2 » a été élaboré pour un horizon d'investissement de 8 ans au maximum et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et l'exposera à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée.

Copyright © 2011 Credit Suisse et/ou ses filiales.